

Préventionniste - Liste d'admissibilité

Service :	Tous
Division ou Section :	Tous

Numéro de concours :

ADM-BLC-105

Nature d'emploi :

Temporaire, temps plein

Nombre de postes :

1

Date de fermeture (jj/mm/aaaa) :

17/04/2022

Lieu de travail :

Tous les secteurs de la Ville de Gatineau

Type de concours:

Interne/Externe

N° de référence :

J0122-0754

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 3 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 282 500 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

Résumé des fonctions

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 3 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 282 500 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

À ce titre, le préventionniste patrouille le territoire, fait l’inspection de terrains, de structures, de locaux et de bâtiments en vue d’assurer le respect des règlements, des lois et des normes sur la sécurité incendie; rédige des constats d’infraction pour les propriétaires, les locataires ou les occupants; prépare des dossiers pour les procédures juridiques, témoigne, au besoin, devant les tribunaux et les autres organismes; prépare différents rapports; communique avec les services municipaux ou les organismes; renseigne le public sur les règlements, les lois et les normes en matière de sécurité incendie; participe à des événements et à des activités communautaires; accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

Exigences et compétences recherchées

Exigences et compétences recherchées

- Posséder une attestation d'études collégiales en techniques de prévention des incendies ou un diplôme d'études collégiales en techniques de sécurité incendie option prévention ou un diplôme d'études professionnelles en prévention des incendies ou un certificat de premier cycle en technologies en prévention des incendies.
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourrait être considérée.
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5.
- Satisfaire à un tri sécuritaire.
- Posséder une capacité d'analyse.
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles.
- Avoir de la rigueur.
- Faire preuve d'autonomie.
- Démontrer un contrôle de soi.
- Savoir travailler en équipe.

À noter que nous invitons les candidats qui sont en voie d'obtenir une attestation d'études collégiales en techniques de prévention des incendies ou un diplôme d'études collégiales en techniques de sécurité incendie option prévention ou un diplôme d'études professionnelles en prévention des incendies ou un certificat de premier cycle en technologies en prévention des incendies à poser leur candidature.

Processus de recrutement

Processus de recrutement

Examens et entrevue / Compétences évaluées :

- Capacité d'analyse (30 %)
- Communications interpersonnelles (20 %)
- Rigueur (10 %)
- Contrôle de soi (20 %)
- Autonomie (10 %)
- Savoir travailler en équipe (10 %)

Horaire de travail

Horaire de travail

35 heures/semaine (Réf. : article 24.01 a) de la convention collective des cols blancs).

Salaire

Taux horaire de 32,79\$ à 40,98 \$, selon la classe 8.

Comment soumettre votre candidature

À tous les employés cols blancs de la Ville de Gatineau. Pour les postes permanents, la priorité est donnée aux salariés permanents, aux salariés à l'essai et aux salariés temporaires en vertu des paragraphes 10.12 a) à d) de la convention collective des cols blancs.

Cette liste servira à combler un ou des postes permanents et des affectations temporaires.

Les employés de la Ville de Gatineau intéressés à cet emploi doivent faire parvenir leur candidature avant 23h59 le 17 avril 2022 par le biais de l'intranet en sélectionnant l'option "Offre d'emploi à l'interne" puis en complétant votre profil dans la section "Mon profil" et en appuyant sur "Postulez maintenant" au bas de l'affichage.

Une copie du dernier relevé de notes officiel académique et/ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens et/ou de l'entrevue. Pour les études complétées à l'extérieur du Québec, vous devez joindre une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec émise par le Ministère d’Immigration, Francisation et Intégration du Québec.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Le nombre de poste est estimatif et sera ajusté en fonction des besoins.

Pour toutes questions à propos de l'affichage, veuillez communiquer avec le 819-243-2345 poste 7150.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.